

7.

Procédure

- **Les demandes sont à adresse à :**

Commune de Lutry
Services industriels
Rue du Voisinand 2
CP 190
1095 Lutry

Tél. 021 796 21 11
Email : si@silutry.ch

- **Les demandes non datées, non signées ou incomplètes seront renvoyées à l'expéditeur.**
- **Les demandes doivent être déposées au plus tard 1 mois après l'achat du vélo électrique.**
- **Dans le cas de l'approbation de la demande, aucune communication ne sera effectuée. La subvention sera directement versée sur le compte bancaire ou postal.**
- **La subvention est accordée sous réserve de disponibilité du nombre de primes allouées pour l'année.**

8.

Signatures

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans le Règlement du Fonds d'encouragement communal pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, adopté par le Conseil communal le 7 mai 2007.

Lieu et date :

Signature du requérant :

Subvention acceptée par le service, le

Visa du chef de service